

ACTION 1 : Combattre les dépôts sauvages au niveau des PAV (Points d'Apport Volontaire)

Date de création :
Avril 2019

Date de mise à jour :

AXE 3 : RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Objectif Global 2 : Sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable

(forte et modérée)



Contribution aux 5 finalités du Développement Durable

(forte et modérée)

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Commune d'Allinges
Contexte	Malgré les Points d'apport volontaire (PAV), la déchetterie, le ramassage hebdomadaire au porte à porte des déchets ménagers, de nombreux déchets de toutes sortes sont déposés de manière sauvage notamment au niveau des PAV (nettoyage deux fois par semaine par les employés municipaux). De plus, un manque d'homogénéité entre les communes est constaté.
Objectif	Diminuer les dépôts sauvages et l'impact sur le travail des employés municipaux. Améliorer la propreté des PAV et donc le cadre de vie
Moyens	Au vu des récentes incivilités au niveau des PAV, des contrôles sont mis en œuvre et les dépôts sauvages sont sanctionnés par une amende de 150 € (suivant la délibération D057-2018 du 9 octobre 2018). En plus de cette disposition, la municipalité va mettre en place une communication/ sensibilisation de la population via des panneaux au niveau des PAV (points d'apport volontaire) en rappelant les sanctions
Indicateurs de suivi	Diminution du nombre de dépôts sauvages

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune d'Allinges
Durée et/ou périodicité	Dans l'année 2019
Date de l'exécution effective	2020
Partenaires et outils	Thonon Agglomération service déchets- Personnel municipal.

Coût de l'action

Estimation du coût global	200 €
Coût pour la commune	
Aides et subventions	